

Construction de locaux Résultats à fin juin 2020

Locaux autorisés

Avertissement : Dans cette publication, les statistiques trimestrielles en date de prise en compte couvrent en partie la période de confinement allant de mars à mai 2020. Elles sont particulièrement fragiles (c.f. SDES, Stat Info n°289, juillet 2020). Il faudra attendre la publication des statistiques en date réelle pour appréhender plus justement l'impact de la crise sanitaire sur la construction des locaux non résidentiels.

Conséquences du confinement de la population, les déclarations d'autorisation à la construction de locaux non résidentiels dans la région Grand Est se sont effondrées au cours du deuxième trimestre 2020. Avec un peu plus de 361 000 m², elles chutent de 58 % par rapport au 2^e trimestre 2019. Au niveau national, la baisse est de 38 % sur la même période. Par rapport au premier trimestre 2020, les autorisations de construction ont baissé de 43 % dans la région.

À l'échelle départementale, le repli touche l'ensemble des départements de la région. Le recul varie de 21 % en Haute-Marne à 80 % dans la Marne qui enregistrait un cumul très élevé au

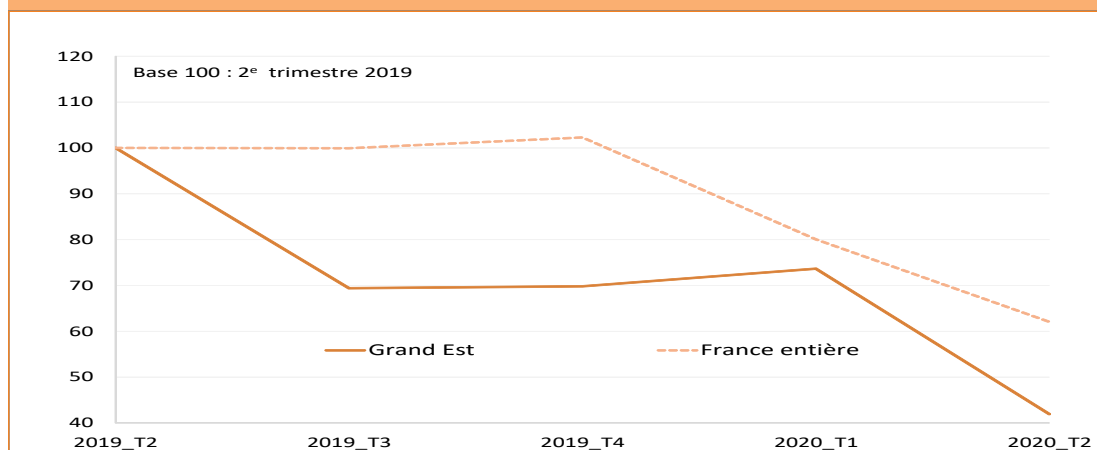
2^e trimestre 2019. Le Bas-Rhin, qui concentre sur son territoire 37 % des surfaces autorisées de la région Grand Est, affiche une décroissance du cumul trimestriel de 53 %.

En cumul annuel, de juillet 2019 à juin 2020, les surfaces autorisées des locaux non résidentiels s'élèvent dans la région Grand Est à un peu plus de 2,1 millions de m², soit une chute de 35 % par rapport à l'année précédente. Au niveau national la baisse est de 14 % sur la même période. Hormis la Haute-Marne où le cumul annuel est stable, tous les autres départements affichent un repli allant de 18 % dans le Haut-Rhin à 62 % dans la Meuse.

Surface de plancher des locaux autorisés	Avril-Juin 2020		12 derniers mois (juil 19 à juin 20)	
	Cumul (m ²)	T(N)/T(N-1) (%)*	Cumul (m ²)	N/N-1 (%)*
Ardennes	9 000	-67	94 000	-29
Aube	26 000	-34	190 000	-31
Marne	30 000	-80	265 000	-45
Haute-Marne	17 000	-21	98 000	1
Meurthe-et-Moselle	15 000	-73	140 000	-36
Meuse	14 000	-36	51 000	-62
Moselle	56 000	-46	368 000	-39
Bas-Rhin	133 000	-53	588 000	-33
Haut-Rhin	26 000	-73	264 000	-18
Vosges	37 000	-41	136 000	-41
Région Grand Est	361 000	-58	2 195 000	-35
France entière	6 457 000	-38	35 820 000	-14

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte
* : comparaison avec la même période de l'année précédente

Évolution trimestrielle des surfaces des locaux autorisés



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Locaux commencés

Au deuxième trimestre 2020, Les surfaces de locaux commencés dans la région Grand Est s'élevaient à 350 000 m², marquant un fort repli (-39 %) par rapport au deuxième trimestre 2019. Le recul au niveau national est de 26 %.

À l'échelle départementale, les mises en chantier sont en recul dans un département sur deux. Le repli varie de 31 % en Meurthe-et-Moselle à 78 % dans le Bas-Rhin. La Marne est le seul département avec des surfaces importantes à afficher une croissance des mises en chantier au deuxième trimestre 2020 (+43 %).

En cumul annuel, de juillet 2019 à juin 2020, la baisse des locaux commencés dans la région Grand Est atteint 14 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse masque des évolutions contrastées au niveau des départements. Ainsi, le cumul annuel des surfaces commencées est en forte baisse dans les Ardennes (-44 %), dans les Vosges (-35 %) et en Moselle (-30 %). Dans le Haut et le Bas-Rhin, qui concentrent sur leurs territoires 35 % des surfaces commencées, la

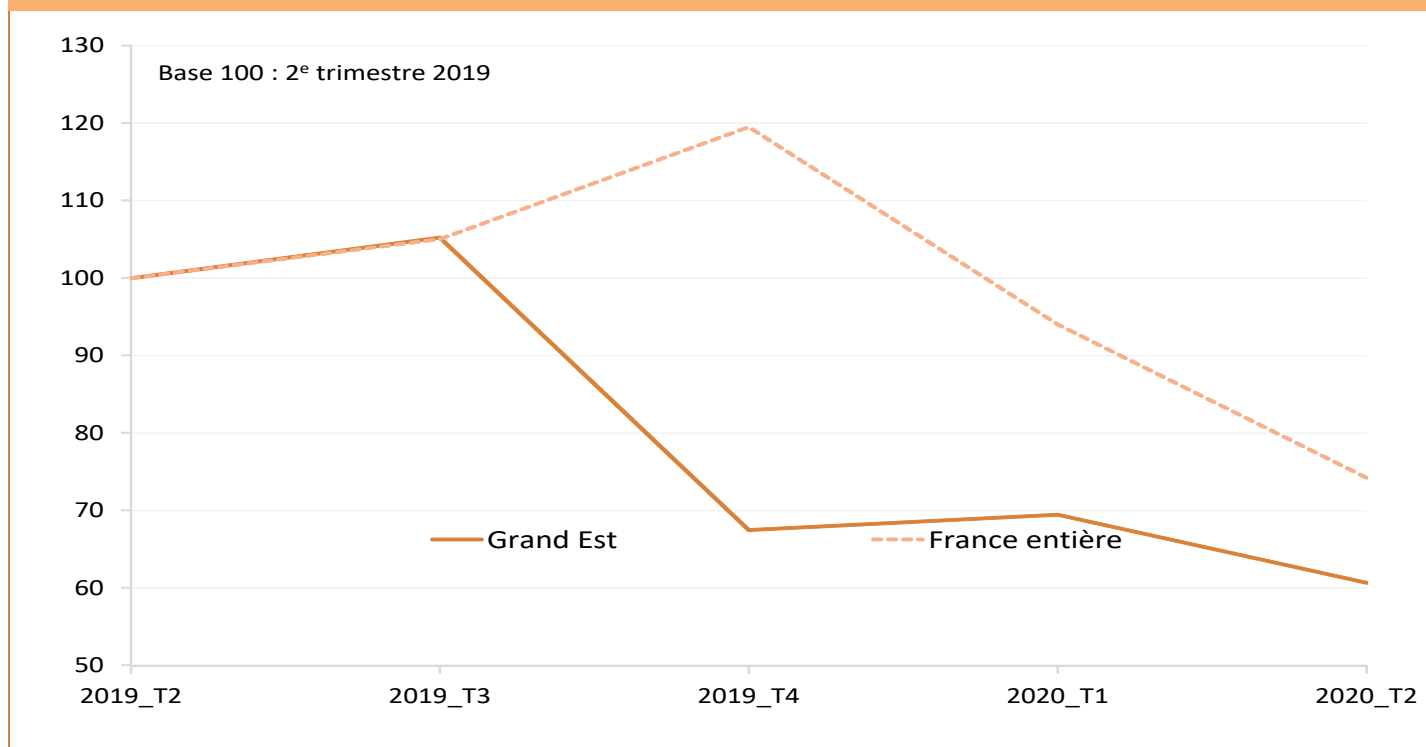
Surface de plancher des locaux commencés	Avril-Juin 2020		12 derniers mois (Juil 19 à Juin 20)	
	Cumul (m ²)	T(N)/T(N-1) (%)**	Cumul (m ²)	N/N-1 (%)**
Ardennes	21 000	4	64 000	-44
Aube	20 000	14	152 000	-5
Marne	106 000	43	268 000	6
Haute-Marne	10 000	25	78 000	-1
Meurthe-et-Moselle	21 000	-31	140 000	30
Meuse	21 000	25	91 000	56
Moselle	61 000	-60	252 000	-30
Bas-Rhin	37 000	-78	406 000	-20
Haut-Rhin	34 000	-41	200 000	-17
Vosges	18 000	-46	97 000	-35
Région Grand Est	350 000	-39	1 748 000	-14
France entière	4 842 000	-26	25 619 000	-5

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte
* : comparaison avec la même période de l'année précédente

baisse est respectivement de 17 et 20 %. La Meuse, la Meurthe-et-Moselle et la Marne sont les seuls départements où le cumul annuel est positif. À noter

que la Marne et la Meuse sont les seuls départements qui affichent à la fois une évolution positive du cumul annuel et trimestriel des locaux commencés.

Évolution trimestrielle des surfaces des locaux commencés



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Type de locaux

Par type d'activité, la chute des autorisations de construction de locaux comme celle des locaux commencés entre le deuxième trimestre 2020 et le deuxième trimestre 2019 touche l'ensemble des secteurs économiques. Pour les autorisations, le secteur hôtelier est le plus touché avec un recul de 92 %, suivi du secteur public et d'intérêt collectif (-71 %) et du secteur industriel

(-70 %). Pour les locaux commencés, le secteur industriel accuse le plus fort repli (-86 %), suivi des bureaux (-72 %) et des commerces (-68 %). Les entrepôts sont les moins impactés avec un recul de seulement 3 %.

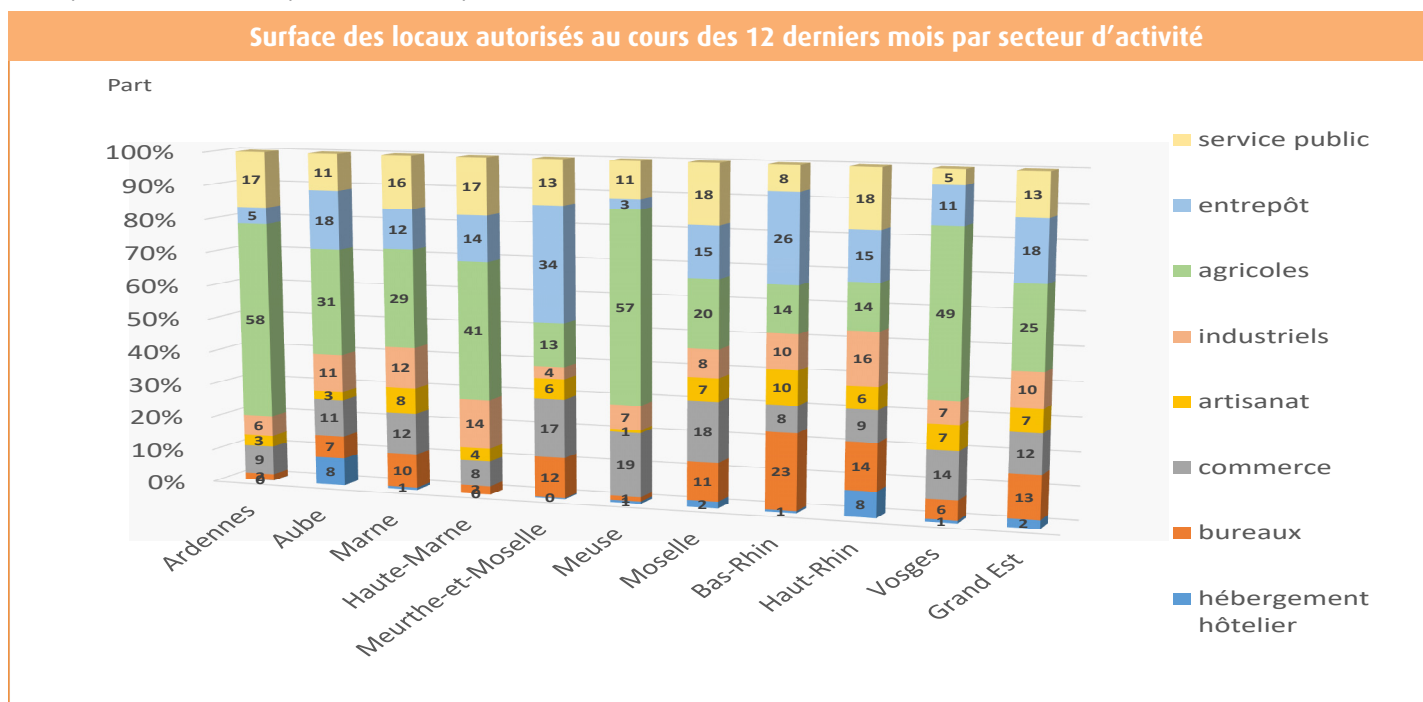
En cumul annuel, la baisse est généralisée et touche les autorisations comme les mises en chantier.

Les autorisations de construction de

locaux industriels et d'entrepôts sont les plus impactées avec une baisse respectivement de 55 % et 52 %. Pour les mises en chantiers, les surfaces d'hébergements hôteliers, du commerce et de l'industrie sont les secteurs qui accusent les plus forts replis avec respectivement -41, -35 et -30 %.

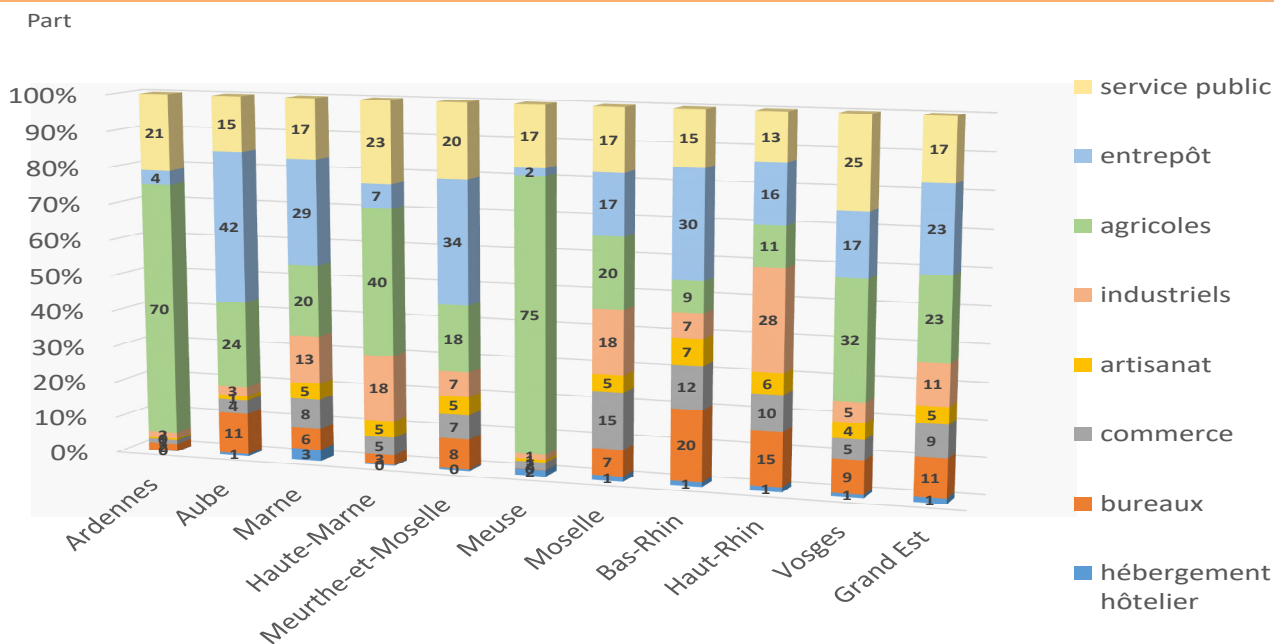
Surface de plancher par type de locaux	Avril-juin 2020			12 derniers mois (Juil 19 à Juin 20)		
	Cumul (m ²)	T(N)/T(N-1) (%)*		Cumul (m ²)	N/N-1 (%)*	
		Grand Est	France entière		Grand Est	France entière
Locaux autorisés (m²)	361 000	-58	-38	2 195 000	-35	-14
Hébergement hôtelier	3 000	-92	-12	52 000	-34	-13
Bureaux	32 000	-67	-37	283 000	-14	-8
Commerce	34 000	-62	-47	261 000	-31	-12
Artisanat	36 000	-12	-18	152 000	-1	-4
Industrie	36 000	-70	-38	227 000	-55	-19
Exploitation agricole ou forestière	90 000	-53	-37	540 000	-23	-15
Entrepôt	103 000	-46	-44	398 000	-52	-21
Service public ou d'intérêt collectif	27 000	-71	-35	282 000	-30	-6
Locaux commencés (m²)	350 000	-39	-26	1 748 000	-14	-5
Hébergement hôtelier	9 000	-59	-44	24 000	-41	-4
Bureaux	16 000	-72	-38	185 000	-20	-11
Commerce	18 000	-68	-44	155 000	-35	-11
Artisanat	14 000	-33	-25	82 000	-13	-5
Industrie	18 000	-86	-37	197 000	-30	-8
Exploitation agricole ou forestière	96 000	-6	-27	397 000	-6	-14
Entrepôt	126 000	-3	8	409 000	-2	21
Service public ou d'intérêt collectif	54 000	-16	-21	299 000	-1	-6

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte
 *: comparaison avec la même période de l'année précédente



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Surface des locaux commencés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Méthodologie

Les chiffres publiés dans ce document sont élaborés à partir de résultats issus de la base de données Sit@del2. Celle-ci rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs au ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Ils sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire à la date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données Sit@del2. Jusqu'en décembre 2013,

les résultats en date de prise en compte ne contiennent pas de données relatives à Mayotte.

La réforme du droit du sol d'octobre 2007 a introduit la notion de local artisanal ; par ailleurs, les surfaces hors œuvre brut (Shob) des parkings et des aires de stationnement ne sont plus mesurées. La réforme intervenue au 1^{er} mars 2012 crée le concept de surface de plancher en lieu et place des précédentes Shon et Shob. Les résultats mentionnés dans cette publication sont tous exprimés selon cette nouvelle norme de mesure.

Les surfaces de stockage agricole, supprimées par la réforme de 2007, ont été réintégrées par la réforme de 2012.

Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Mohamed MEKKI
Service connaissance et développement durable